



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES

Liberté
Égalité
Fraternité



Communauté
de communes

Cité Scolaire Haute Bruche

18, rue des grives
67130 SCHIRMECK
03 88 97 04 69



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA VALLEE DE LA BRUCHE
114, grande rue
67130 SCHIRMECK

LIGUE D'ALSACE DE FOOTBALL
centre sportif de HautePierre
rue Baden Powel
67082 STRASBOURG CEDEX

DOSSIER DE CANDIDATURE de la 6^{ème} à la 3^{ème} SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL « MARC KELLER »



CONDITIONS D'ADMISSION POUR LES SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES PROMOTIONNELLES FOOTBALL :

Créées dans le cadre de la Convention établie entre le Ministère de l'Éducation Nationale, Jeunesse et Sports et la Fédération Française de Football, ces sections sportives scolaires promotionnelles football se proposent :

- D'avoir un recrutement mixte
- l'entrée dans la section peut se faire à chaque niveau de classe
- de permettre aux élèves de 6^{ème} à la 3^{ème} présentant des dispositions sérieuses pour le football, de concilier la pratique de leur sport avec la poursuite normale de leur scolarité
- de permettre l'orientation des meilleurs éléments vers les carrières du football (centre de formation des clubs professionnels) en attirant toutefois l'attention des candidats sur les difficultés et le caractère aléatoire d'une telle orientation (peu de place).

RECRUTEMENT :

Les élèves doivent obligatoirement faire partie du secteur de recrutement du collège Haute Bruche de Schirmeck.

Les élèves du secteur du collège de La Broque pourront passer les tests mais devront faire une demande de dérogation. [Les familles ont jusqu'au 9 avril 2024 pour remettre leur demande de dérogation au directeur d'école.](#)

FONCTIONNEMENT :

Les élèves sont astreints aux mêmes obligations scolaires que ceux des autres classes de l'établissement : ils sont tenus, en particulier, à participer aux séances normales d'EPS.

En plus de l'horaire normal d'EPS et des activités offertes par l'Association Sportive, les élèves de ces sections bénéficieront de 2 séances hebdomadaires d'entraînement de football.

Les 6^{ème} et 5^{ème} Lundi de 8h à 10h et vendredi de 15h à 17h

Les 4^{ème} et 3^{ème} Lundi de 15h à 17h et vendredi de 13h à 15h

Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction des emplois du temps. Les jours seront maintenus.

Les élèves participeront aux compétitions en UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) « excellence » certains mercredis après-midi, en futsal et en football. Il s'agit de tournois avec d'autres sections sportives football du secteur (Molsheim, Obernai, Sélestat, Erstein, Matzenheim).

CANDIDATURES ET MODALITES D'INSCRIPTION :

Les demandes de candidature sont à adresser par les parents :

Collège Haute Bruche
Secrétariat
18 rue des Grives
BP 80026
67131 SCHIRMECK CEDEX

[Prévenir le Chef d'établissement du collège ou école d'origine et le professeur principal de la candidature.](#)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 17 AVRIL 2024

Le dossier d'inscription devra comprendre :
Les fiches du dossier,

1. une fiche de candidature signée par le représentant légal de l'élève (père – mère – tuteur) comportant les renseignements footballistiques sur le candidat (fiche ci-jointe),
2. L'avis du professeur d'EPS ou du professeur des écoles ainsi qu'une attestation du Chef d'établissement d'origine pronostiquant l'aptitude du candidat à intégrer une section sportive,

Et les documents,

- **une photocopie des bulletins scolaires des 1^{er} et 2^{ème} trimestres de l'année scolaire en cours pour tous les candidats ou à défaut les 2 derniers bulletins**
- **Une lettre de motivation manuscrite**

Attention, un dossier incomplet sera systématiquement refusé.

ATTENTION : secteur de recrutement de Schirmeck

Les candidats seront convoqués au terrain synthétique de BAREMBACH:

TEST D'ENTREE des futurs 6^{ème} et des futurs 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

**VENDREDI 17 MAI 2024
de 13h30 à 16h**

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre de candidats

Ce concours comprendra :

- des épreuves athlétiques : endurance-résistance, course de vitesse, course navette...
- des épreuves techniques : jongles, conduite de balle, tirs...
- une appréciation dans le jeu : des oppositions, de manière à observer l'attitude et les prises de décisions dans le jeu

Matériel à apporter :

Le test se déroulera sur le terrain synthétique de Barembach, il faudra donc prévoir des chaussures adaptées à celui-ci.

Équipement de foot : chaussures, maillot et short obligatoires, les protèges tibia sont également nécessaires
Prévoir une tenue adaptée en cas d'intempéries.

Un examen des bulletins scolaires aura lieu ultérieurement en présence du chef d'établissement.

L'admission définitive n'aura lieu qu'après cet examen et sera communiqué aux parents uniquement par courrier.

INSCRIPTION AU COLLEGE :

Une fois admis dans la section, l'élève retire auprès du secrétariat du collège le dossier réglementaire d'inscription.

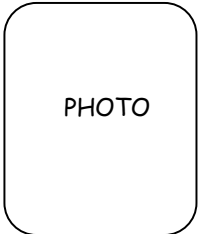


**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**FICHE DE CANDIDATURE
A LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL
« MARC KELLER »**



Je soussigné(e) _____
 Adresse _____
 Téléphone _____
 Adresse(s) mail _____
 Père – Mère – Tuteur(1) de l'élève _____
 Actuellement en classe de _____
 Adresse de l'établissement _____

Sollicite l'inscription de mon fils – ma fille sur la liste des candidats à la section sportive scolaire football pour l'année scolaire 2023 / 2024

en classe de 6° 5° 4° 3° (mettre une croix dans la case correspondante)

Comme : externe – demi-pensionnaire – (1)

Fait à _____, le _____

Signature :

(1) rayer la mention inutile.

FICHE SIGNALETIQUE

Nom _____ Prénom _____
 Date et lieu de naissance _____
 Club (aucune obligation d'être licencié) _____
 Poste(s) occupé(s) _____
 Depuis combien d'années pratiquez-vous le football ? _____
 Avez-vous fréquenté l'école de football ? _____
 Si oui, dans quel club ? _____
 Avez-vous pratiqué la compétition ? _____
 Dans quelle catégorie d'âge ? U6/U7 U10/U11
 U8/U9 U12/U13

Avez-vous été retenu dans une sélection : De secteur
 Départementale

Avis du professeur des écoles ou du professeur d'EPS et du chef d'établissement

QUALITES RELATIONNELLES DE L'ELEVE	--	-	+	++
Respect de ses camarades				
Esprit d'équipe				
Rapport au jugement d'autrui				
INVESTISSEMENT – MOTIVATION				
Engagement dans l'effort				
Intérêt face à la nouveauté				
AUTONOMIE – RESPONSABILITE				
Ecoute et application des consignes				
Acceptation des tâches inhérentes à l'activité				
Prise d'initiatives				
EN EPS				
Qualités physiques				
Habilités motrices				
Capacités à s'adapter				
Polyvalence				

L'élève fait-il l'objet d'une inaptitude totale ou partielle pour la pratique de certains types d'activités ?
Si oui précisez lesquelles :

AU NIVEAU SCOLAIRE	--	-	+	++
Capacités à planifier son travail				
Gestion du travail personnel				
Ouverture d'esprit				
Profil scolaire de l'élève				

Avis général et/ou remarques :

Avis et signature du professeur d'EPS ou du maître de la classe :

Avis, signature et visa du chef d'établissement :